

ATHLÉTISME. – CHAMPIONNATS NATIONAUX VÉTÉRANS EN SALLE À EAUBONNE

Michel Hautin sacré sur 5000 mètres marche



Malgré un carton rouge rapidement reçu, le Chenevelier a assuré l'essentiel avec la victoire finale. Photo SDR

Qu'on se le dise, le Chenevelier Michel Hautin réalise un début d'année 2014 plus que parfait. Après avoir battu (lors de la compétition pré-France à Metz début février ndlr.), le record de Bourgogne du 5000 mètres marche dans la catégorie M50 en 24'16''78, le licencié de l'ACC a décroché ce dimanche à Eaubonne le titre de champion de France sur la distance en 25'31''22 devant Frédéric Marie (Plm Conflans) et Eric Toutain (AC Culturelle Francophone).

Pénalisé au bout de 600 mètres

Malgré un temps décevant au final pour un athlète de sa trempe, l'essentiel est acquis « avec la victoire finale » sur cette course d'un jour.

« L'objectif principal était d'aller chercher le titre. Alors certes le chrono est vraiment très moyen mais les circonstances de course ne m'ont guère été favorables puisqu'au bout de 600 mètres à peine, je reçois un carton rouge de la part des officiels présents le long du tracé. Il fallait donc que je sois vigilant car au bout du troisième, l'épreuve se serait arrêtée pour moi », confesse, de prime abord, l'intéressé. Obligé donc de lever le pied pour éviter toute nouvelle sanction, le marcheur de l'ACC s'est simplement contenté de contrôler son plus sérieux concurrent Frédéric Marie pendant une bonne partie du parcours, avant de faire la décision dans le final et s'imposer avec 15 secondes d'avance.

« C'est une bonne chose de faite. Cela vient récompenser un très bon travail effectué en amont durant la préparation. Depuis septembre, j'avais fait beaucoup de foncier et depuis le mois de décembre, j'avais particulièrement axé mes séances sur le spécifique. Tout ceci a fini par payer », conclut le Chenevelier.